

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

22 NOVEMBRE 2007

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Attribution de marché –
Travaux
vidéosurveillance**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 23 novembre 2007
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 30 novembre 2007
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 novembre 2007

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille sept, le 22 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 novembre deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Madame DESCHAMPS, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Madame CADOREL, Monsieur HAÏAT, Madame ALLARD, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIOUX, Monsieur GARNIER, Madame ROCCHETTI, Madame GENDRON, Monsieur RAVEL, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI, Monsieur CHARREAU, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Madame ISAAC-de LEMOS, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER

Avaient donné procuration :

Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur PIVERT
Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur BINET à Monsieur LAURENT
Madame USQUIN à Monsieur LEBRAY

Secrétaire de Séance :

Monsieur MOREL

N° DE DOSSIER : 07 G 11 e

OBJET : ATTRIBUTION DE MARCHE - TRAVAUX VIDEOSURVEILLANCE

RAPPORTEUR : Madame MARGOT-MALARD

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Par délibération du 2 octobre 2003, le Conseil Municipal a approuvé la mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance pour la sécurisation des espaces publics. Une première phase, comprenant 10 caméras a été réalisée. Après trois ans de fonctionnement, les résultats obtenus, régulièrement évalués dans le cadre du Contrat Local de Sécurité, montrent que ce dispositif participe à la prévention de la délinquance. Une mise en concurrence a été lancée pour la réalisation de la deuxième phase.

Le marché comprend la mise en place de 8 nouvelles caméras (deux aux abords de l'Ecole Frontenac, deux aux abords de la Rampe des Grottes, une aux abords de la Soucoupe, du COSOM, de la place Dauphine et de la place Malraux). Le marché permettra également le raccordement au réseau de fibre optique pour le système informatique et téléphonique de trois bâtiments publics supplémentaires (tranche conditionnelle). La Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché à la Société INEO INFRACOM lors de sa réunion en date du 6 novembre 2007.

Le marché est fractionné de la façon suivante :

Tranche ferme : 244 917,64 € H.T.

Tranche conditionnelle 1 : 18 436 € H.T. (raccordement par fibre optique du Théâtre Alexandre Dumas et de l'Espace Vera à partir de la médiathèque)

Tranche conditionnelle 2 : 14 486 € H. T. (raccordement par fibre optique du Conservatoire à Rayonnement Départemental)

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'attribution de ce marché aux conditions ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents qui se rapportent à cette opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOpte, à la majorité, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Madame ISAAC-de LEMOS, Monsieur BINET (pouvoir à Monsieur LAURENT) votant contre, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseillère Régionale d'Ile-de-France

RCS

Roselle CROS

